

L'armée réduit ses prêts de tentes aux mouvements de jeunesse

Décidément les mouvements de jeunesse ne jouent pas de chance. Alors que certains doivent trouver un nouvel endroit de camp cet été à cause de la peste porcine africaine, la Défense réduit le nombre de tentes mises à disposition. Cet été, les mouvements de jeunesse pourront emprunter 217 tentes à l'armée. C'est 114 de moins qu'en 2018, année pour laquelle la Défense avait déjà réduit son offre de 66 tentes. La double baisse s'explique — comme l'a indiqué à la Chambre le ministre de la Défense — par « la modification

du patrimoine existant en matériel moderne et opérationnel, qui n'est pas destiné au prêt actuellement » et d'autre part « par le déclassement de tentes qui ne sont plus réparables ».

Sur les 217 tentes encore disponibles, 77 iront cet été à des mouvements de jeunes basés en Wallonie. En 2018, ils avaient pu compter sur 167 tentes. Le choc sera un peu moins rude pour leurs homologues flamands qui passent de 164 à 140 tentes. Pour les Bruxellois, cela ne change rien du tout. Ils n'emprunteront, cet été, au-

cune tente comme c'était déjà le cas en 2018.

Si on regarde d'un peu plus près à l'échelle de la Wallonie, la réduction va surtout se faire sentir en province de Luxembourg où l'on tombe de 90 à 22. À Liège, le nombre d'emprunt passe de 46 à 30, et de 16 à 2 en Brabant Wallon. Namur tire son épingle du jeu. Au lieu de 15 comme en 2018, les Namurois pourront utiliser 23 tentes. Quant aux Hennuyers, ils sont comme les Bruxelles. Ils se fournissent ailleurs. ●

Y.H.